

Madame,

Alors que l'année 2016 s'achève, les chaufferies sont toutes enclenchées et energo, fidèle au poste, suit et optimise vos installations techniques.

Ce travail de fond est payant comme le démontre l'exemple de la commune de Meyrin qui, en l'espace de 5 ans, a réduit de 20% les émissions de CO₂ de son parc de bâtiments.

Ce résultat remarquable leur a d'ailleurs valu de recevoir, le 7 décembre dernier, le prix «energo – CO₂» bien mérité !

Toujours sur ce thème, et suite à un long processus de validation au niveau fédéral, le programme «energo CO₂» a été accepté par le Département fédéral de l'environnement (OFEV) en tant que mécanisme valable de réduction de CO₂ dans le domaine des bâtiments locatifs en Suisse. Ceci permet aujourd'hui à energo de faire bénéficier les propriétaires de bâtiments locatifs des revenus du CO₂ économisés afin de les motiver à engager des actions d'optimisation dans leurs bâtiments. Sur cette dernière bonne nouvelle, je vous souhaite d'excellentes fêtes et une année 2017 particulièrement fructueuse et réussie.



Meilleures salutations
energo

Joël Lazarus
Responsable Filiale Suisse romande et Tessin



energo remet le prix CO₂ à la Ville de Meyrin (GE)

La ville de Meyrin a reçu le prix "energo CO₂" pour avoir réduit de plus de 20% les émissions de CO₂ de son parc immobilier.

Deux ans après avoir reçu l'European Energy Award® Gold, la ville de Meyrin se voit à nouveau récompensée pour ses efforts énergétiques. En 2015, Meyrin a atteint une réduction de 20% de ses émissions de CO₂ par rapport à l'année 2008, ceci avec 5 ans d'avance sur les objectifs fixés par son Plan directeur énergie adopté par le Conseil municipal en 2011.

Pour ce faire, la ville de Meyrin a concentré ses efforts sur l'optimisation de ses installations techniques, le remplacement du chauffage au mazout par le chauffage à distance et la rénovation et l'isolation des bâtiments communaux. Ces efforts n'auraient pu être réalisés sans une réflexion et une collaboration transversale entre les acteurs politiques et les différents

services de l'administration.

A ce jour, seules deux communes en Suisse ont obtenu ce prix décerné par l'association energo®, Meyrin et Onex.

Les efforts de la Commune se concentreront sur les 2 autres objectifs du plan directeur qui sont d'atteindre 20% d'énergie renouvelable dans son approvisionnement énergétique et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en réduisant de 20% leur consommation.



Programme energo CO₂

Le programme energo CO₂ est accepté officiellement.

energo a travaillé sur les bâtiments publics et complexes principalement depuis 15 ans. On sait cependant qu'une grande part du marché immobilier suisse est le logement locatif, avec un parc immobilier urbain assez ancien et énergivore.

La problématique est ici bien connue dans les locatifs en matière d'efficacité énergétique: le propriétaire ne bénéficie pas des économies d'énergie potentielles qu'energo pourrait réaliser, car elles sont à l'avantage des locataires qui s'acquittent directement de leur énergie utile. Le loyer chauffé n'est pas une pratique suisse.

Pour contourner ce problème, energo a imaginé que le propriétaire puisse bénéficier de la vente de CO₂ économisé et que les locataires puissent bénéficier des économies d'énergie qu'energo réalisera.

Après 2 ans d'effort de validation, le programme energo CO₂ a été accepté par l'OFEV et le CO₂ qu'energo réussira à économiser dans les locatifs pourra désormais donner droit à une attestation fédérale officielle.

Un grand pas pour le déploiement de l'optimisation énergétique dans les bâtiments de Suisse !

Nous reviendrons sur les implications pour les propriétaires d'immeuble et les avantages qui en découlent dans un prochain article.

Pour en savoir plus

Pour suivre notre actualité, découvrir nos réalisations et nos offres, visitez régulièrement
notre site www.energo.ch

Pour vous désabonner d'energo@NEWS, [cliquez ici](#).

Merci de ne pas répondre à ce message.

Pour plus d'informations, envoyez un mail à info.fr@energo.ch.

energo · Filiale Suisse romande · Ch. des Saugettes 1 · CP 248 · CH-1024 Ecublens · T. +41 (0)21 694 48 24